

JE SOUSSIGNÉ :

DEMEURANT À :

PROPRIÉTAIRE DE action(s) de la société « **LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS** »

DONNE POUVOIR À :

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, au siège social de la société « HOLMARCOM », sis à Casablanca, 20, rue Mostafa EL MAANI, le **Jeudi 18 mai 2023 à 10h00**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Constatation du décès d'un administrateur de la Société ;
8. Renouvellement des mandats de quatre Administrateurs de la Société ;
9. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

et à celle ou celles qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, la première Assemblée ne pouvait délibérer.

En conséquence, signer toutes feuilles de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour ci-dessus et à celles soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à , **le**
(Faire précéder la signature par la mention « Bon pour pouvoir »)